

Sur le procédé

SKINReflex

Famille de produit/Procédé : Complément d'isolation thermique sous couverture par barrière radiante

Titulaire :

Société WINCO TECHNOLOGIES

Technopôle Saint-Brieuc Armor
5 Rue Sophie Germain - 22440
PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 78 79 80
Email : contact@winco-tech.com
Internet : www.winco-tech.com

Distributeur :

Société EDILIANS SAS

65 Chemin du moulin Carron
69570 Dardilly
Tél. : 0 810 148 223
Email : hot.line@edilians.com
Internet : www.edilians.com

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 20 - Produits et procédés spéciaux d'isolation

Versions du document

Description	Rapporteur	Président
Extension commerciale au Document Technique d'Application n° 20/16-370_V2	CHERKAOUI Hafiane	SPAETH ELWART Yves

Avis du Groupe Spécialisé

Compte tenu des engagements :

- de la société WINCO TECHNOLOGIES de ne fournir à la société EDILIANS SAS, en vue de la commercialisation sous la dénomination SKINReflex, que le procédé SKYTECH PRO XL,
- de la société EDILIANS SAS, de ne distribuer sous l'appellation commerciale SKINReflex, que le procédé SKYTECH PRO XL que lui fournit la société WINCO TECHNOLOGIES.

Le Groupe Spécialisé n° 20 - Produits et procédés spéciaux d'isolation de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, a formulé sur le procédé SKINReflex, le même Avis que celui formulé sous le n° 20/16-370_V2 aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par dénonciation de l'une des parties.